

Diplôme d'espagnol comme langue étrangère - DELE C1

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **hotellerie**
 - **administration**
 - **tourisme**
 - **commerce**
 - **relations internationales**
 - **recherche**
 - **agriculture**
 - **industrie**

Elle concerne plus particulièrement des échanges (écrits et/ou oraux) dans un contexte hispanophone, et dans les domaines cités.

Code(s) NAF : **85.59A**

Code(s) NSF : **136d**

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **22/02/2008**

Mots clés : **espagnol**, **langue**, **civilisation**, **traduction**

Identification

Identifiant : **2265**

Version du : **05/01/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [L'Instituto Cervantes organise cette épreuve en accord avec les directives du Cadre européen commun de référence \(CECRL\) et du conseil de l'Europe, ce qui rend ces certificats objectifs et fiables selon un consensus européen et international pour chaque étape de l'enseignement et l'évaluation des résultats :](#)
- [Membre agréé de SICELE \(Système international de certification de l'espagnol comme langue étrangère\)](#)
- [PCIC \(Plan Curriculaire de l'Instituto Cervantes\) qui développe et établi les niveaux de référence de l'espagnol selon les consignes du Cadre Européen Commun de Référence, et du Conseil de l'Europe.](#)
- [Le diplôme C1 est régulé en Espagne par Décret royal-loi 264/2008, du 22 de février 2008.](#)

Non formalisé :

- [L'Instituto Cervantes est membre agréé et fondateur de l'ALTE \(The Association of Language Testers in Europe\)](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Déterminer si le degré de compétences linguistiques générales en langue espagnole du candidat correspond au niveau C1 du CECRL.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- TOUTES

Descriptif général des compétences constituant la certification

Atteste une compétence linguistique suffisante pour **comprendre** aisément une grande variété des textes oraux et écrits relativement longs et dans toutes les variétés linguistiques, en déduisant même les non-dits, les attitudes et intentions; pour **s'exprimer** avec fluidité, spontanéité et sans effort apparent ; pour **trouver** toujours l'expression adaptée à la situation et au contexte sociale, professionnel ou scolaire et par conséquent, pour **utiliser** la langue avec flexibilité et efficacité, et **construire et organiser** correctement des textes complexes en maîtrisant des outils de cohérence et cohésion.

Modalités générales

I. COURS PRÉSENTIEL

1. GÉNÉRAUX (480 heures de formation)

A) Collectifs: 480 heures.

B) Individuels: 480 heures.

2.- SUR MESURE POUR PRÉPARATION DU CERTIFICAT (480 heures de formation)

A) Collectifs: 480 heures

B) Individuels: 480 heures

II: COURS EN LIGNE (plateforme AVE GLOBAL) - 480 heures de formation

1. MODALITÉ SANS TUTEUR: 480 heures

2. MODALITÉ AVEC TUTEUR: 480 heures.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Public visé par la certification

Tous publics

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Elargir les opportunités professionnelles dans les contextes hispanophones.

Améliorer les compétences professionnelles et élargir les opportunités de mobilité au sein de l'entreprise.

Elargir les possibilités d'accès à l'information et de contact interpersonnel, en améliorant le profil professionnel et personnel de l'individu.

Elargir les possibilités d'obtention des postes lors de concours et dans le cadre de la mobilité européenne ou/et dans des organismes internationaux.

Pour l'entité utilisatrice

Favoriser le partage des compétences et des savoirs avec les entreprises hispanophones

Aider à l'implantation commerciale dans des pays hispanophones

Améliorer la communication avec filières installées dans des pays hispanophones.

Faciliter la présentation des projets et/ou d'offres, pour des concours publics et privés, ainsi que dans des appels d'offres et appels à candidatures

Faciliter la participation dans des congrès, colloques, salons internationaux, réunions, etc. organisés dans un environnement hispanophone

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun

Compétences évaluées

L'objectif de l'examen DELE C1 est de déterminer quel est le degré de compétence linguistique générale en langue espagnole au niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). L'examen DELE C1 évalue, par le biais de différentes épreuves et d'une série d'exercices, les connaissances et les capacités du candidat dans différentes activités de communication de la langue : la compréhension, l'expression et l'interaction, dans un contexte personnel, public, éducatif et professionnel. Le répertoire de contenus linguistiques qui peuvent être compris dans l'examen DELE C1 se trouve dans le document Niveaux de Référence pour l'Espagnol (NRE)

Épreuve 1: Compréhension de lecture et utilisation de la langue.

L'épreuve consiste en cinq exercices avec des items discrets à choix multiples et une série de textes qui accompagnent l'exercice de compréhension. L'épreuve comprend 5 exercices:

L'exercice 1: évalue l'aptitude du candidat à comprendre l'idée générale et les renseignements spécifiques de textes dans un cadre public ainsi que professionnel.

L'exercice 2 : évalue l'aptitude du candidat à reconstruire la structure et à identifier des rapports entre les idées à partir de textes longs à caractère littéraire.

L'exercice 3: évalue l'aptitude du candidat à identifier le contenu et l'intention ou le point de vue sur des informations, des articles et des rapports portant sur des sujets d'ordre professionnel et académique.

Centre(s) de passage/certification

- C. certification: Instituto Cervantes, au nom du Ministère espagnol de l'Éducation, la Culture et le Sport. <http://dele.cervantes.es/es>, et: <http://www.mecd.gob.es/portada-mecd/>
- Information générale sur les centres de passage de l'examen: http://dele.cervantes.es/informacion/c-entros_examen_espanol.html?cod_pais=250
- http://burdeos.cervantes.es/fr/diplomes_dele/centres_d_examen_dele.htm
- <http://lyon.cervantes.es>
- <http://paris.cervantes.es>
- http://toulouse.cervantes.es/fr/diplomes-espagnol/centres_examen_espagnol.htm

L'exercice 4: évalue l'aptitude du candidat à repérer des informations spécifiques et pertinentes contenues dans des textes brefs qui traitent d'aspects ayant un rapport avec le milieu académique.

L'exercice 5: évalue l'aptitude du candidat à identifier les structures et le lexique adéquats dans un texte au répertoire linguistique complexe, à partir de textes longs.

Épreuve 2: Compréhension auditive et utilisation de la langue.

L'épreuve consiste en quatre exercices à choix multiples et une série de textes qui accompagnent l'épreuve de compréhension.

L'exercice 1 évalue l'aptitude du candidat à comprendre les points principaux et à extraire des renseignements précis d'un texte, d'une longueur moyenne dans lequel sont décrits ou racontés des projets ou des expériences sur des sujets se rapportant à l'environnement académique.

L'exercice 2 évalue l'aptitude du candidat à reconnaître des détails spécifiques ou pertinents d'exposants et des formules d'interaction sociale au cours de conversations transactionnelles et informelles brèves.

L'exercice 3 évalue l'aptitude du candidat à comprendre les idées essentielles de ce qui se dit, extraire des informations concrètes et détaillées et tirer de possibles implications dans de longs entretiens ou débats, au cours desquels sont exposés, décrits ou argumentés des sujets d'ordre public ou professionnel.

L'exercice 4 évalue l'aptitude du candidat à comprendre les connotations pragmatiques et sociolinguistiques dans une série de dialogues brefs contextualisés entre deux interlocuteurs.

Épreuve 3: Capacités intégrées : compréhension auditive et expression et interaction écrites. L'épreuve consiste en deux exercices, l'un d'interaction et l'autre d'expression:

L'exercice 1 évalue la capacité du candidat à écrire un texte argumentatif ou expositif, qui contient un jugement de valeur ou une opinion personnelle sur le sujet auquel fait référence le texte auditif.

L'exercice 2 évalue la capacité du candidat à rédiger des textes argumentatifs ou épistolaires, à partir d'une information d'entrée, en développant et en apportant des renseignements dans le but de persuader, d'argumenter, d'évaluer, de donner son opinion.

Épreuve 4: Compétences intégrées : compréhension de lecture et expression d'interaction orale. L'épreuve comprend trois exercices : un d'expression et deux d'interaction.

L'exercice 1 évalue l'aptitude du candidat à comprendre l'information de textes longs et complexes et sa capacité à en faire un résumé et à apporter un jugement en justifiant ses arguments.

L'exercice 2 évalue l'aptitude du candidat à intervenir dans une conversation en argumentant formellement sa position et en répondant de façon fluide à des questions, des commentaires et des argumentations contraires à caractère complexe, à partir du texte précédent.

L'exercice 3 évalue l'aptitude du candidat à participer à une conversation formelle afin d'échanger des idées, exprimer et justifier des opinions ou émettre des jugements dans le but de négocier et de pouvoir parvenir à un accord.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

C1 selon la nomenclature du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat avec la mention C1, du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. Document en papier-monnaie signé par l'Instituto Cervantes au nom du Ministère espagnol de l'Education, la Culture et le Sport

Plus d'informations

Statistiques

NOMBRE DE CANDIDATS DELE EN FRANCE (PAR VILLE)

	2014	2015
BORDEAUX.....	173	172
BAYONNE.....	97	91
TOURS.....	19	20
ANGERS..	73	122
ROYAN.....	3	-
LIMOGES..	30	19
LA ROCHELLE.....	-	11
LYON.....	190	198
MONTPELLIER.....	24	11
SAINT-ÉTIENNE.....	22	15
GRENOBLE.....	6	11
AUBENAS.....	6	-
CLERMONT-FERRAND..	7	13
DIJON..	12	16
CALUIRE.....	32	-
FERNEY-VOLTAIRE.....	14	43
STRASBOURG.....	-	42

Commission nationale de la certification professionnelle

LILLE.....	171	242
PARIS.....	756	831
NANCY.....	183	199
NANTES.....	31	22
LORIENT.....	12	7
BOURGES.....	20	13
REIMS.....	22	52
BELFORT.....	31	42
RENNES..	27	16
JOUY-EN-JOSAS..	55	43
MELUN..	47	35
BREST..	36	45
ROUEN..	36	152
TOTAL.....	2.133.....	2.497

Autres sources d'information

—